

Association Sportive Automobile des Vallées
Crée en 1965

33^{ème} Rallye Régional Ruppéen PEA
4^{ème} VHC-4^{ème} VHRS

Permis d'organisation Ligue Grand Est Sport Auto n°18 et FFSA n°230 en date du 15 mars 2023

Additif N°2 de l'Organisateur
le 22 juin 2023

Modification d'article : modification du jour des reconnaissances

Suite à un arrêté municipal de mise en sens unique d'une portion de l'ES en contre sens pour cause de Marche Populaire le dimanche 25 juin, la seule possibilité est de permettre les reconnaissances le samedi 24 juin de 8h00 à 12h00.

Règlement moderne , VHC et VHRS:

PROGRAMME- HORAIRES

Au lieu de :

Dimanche 25 juin 2023 de 8h30 à 18h00 au Restaurant LE BOHLA 5 quai de la Parelle, 88360 Rupt sur Moselle

Date et heures des reconnaissances : Dimanche 25 juin de 8h30 à 19h00

Modification apportée comme ci-dessous :

Samedi 24 juin 2023 de 8h00 à 12h00 à **Entreprise 2P2M 33K Route de Maxonchamp**, 88360 Rupt sur Moselle .

Date et heures des reconnaissances :Samedi 24 juin de 8h00 à 12h00

Article 6.2P. RECONNAISSANCES

Au lieu de :

Dimanche 25 juin 2023 de 8h30 à 19h00

Modification apportée comme ci-dessous :

Samedi 24 juin de 8h00 à 12h00

Pour le Comité d'organisation,
l'Organisateur Administratif,
Jean-Michel MARTIN
Président

